

INFINFO



Création d'entreprise : l'expérience, une clé de réussite

En région Centre, sept entreprises sur dix créées au premier semestre 2002 sont encore en activité trois ans plus tard. La survie d'une nouvelle entreprise dépend de multiples facteurs, mais l'expérience du créateur est primordiale. Les entreprises créées par les plus de 30 ans semblent moins fragiles que les autres. Avoir exercé un métier identique, ou être précédemment en activité sont également des gages de réussite. De même, les entrepreneurs diplômés réussissent mieux que les non diplômés.

Les conditions de démarrage de l'entreprise sont également déterminantes : les moyens financiers mis en œuvre, l'octroi d'un prêt bancaire ainsi que l'accompagnement professionnel ou personnel favorisent la survie des entreprises. Enfin, la perception d'aides ou d'exonérations publiques représente un atout pour les demandeurs d'emploi.

Maurice Colliez

L'expérience professionnelle facilite la réussite

Les entrepreneurs âgés de plus de 30 ans semblent mieux armés pour pérenniser leur entreprise. En effet si on ne relève pas, au regard du taux de survie à un an, de différence entre les jeunes créateurs et les entrepreneurs plus âgés, le fossé se creuse, trois ans plus tard, entre les générations. 75 % des créateurs âgés de plus de 30 ans passent le seuil des trois années de survie, soit 8 points de plus que les plus jeunes. La jeunesse apparaît donc ici comme un handicap, en raison, sans doute du manque d'expérience des jeunes dirigeants. Ce phénomène est accentué chez les créateurs de nouvelles entreprises, pour qui le taux de survie des jeunes entrepreneurs est inférieur de 10 points à celui des plus âgés. En revanche, en cas de reprise d'activité, la différence générationnelle est moins affirmée (3 points).

À l'échelon de la métropole, l'écart entre les générations est moins élevé (6 points). Dans la région, les départements du Cher et de l'Indre se distinguent par des taux de survie chez les jeunes très élevés (79 % et 75 %).

Les connaissances acquises par le futur entrepreneur pendant sa vie active conditionnent favorablement la viabilité du projet. Dans la région, les entreprises dont le responsable exerçait auparavant un métier identique tirent mieux leur épingle du jeu. Plus de trois entreprises sur quatre passent le seuil des trois ans.

Les personnes en activité avant d'entreprendre semblent être mieux armées pour consolider leur entreprise : trois ans après, 75 % exercent toujours. Au contraire, être au chômage ou, plus encore, sans activité limite les chances de survie dès le début de la création. 13 % des entrepreneurs n'exerçant aucune activité connaissent un échec dès la première année et 35 % n'atteignent pas le cap des trois ans.

Le diplôme du créateur joue sur la pérennité du projet

Au milieu des années 90, posséder un diplôme de l'enseignement supérieur ne représentait pas un sésame pour la pérennité de l'entreprise. Le taux de survie chez les diplômés d'un BAC+2

(61 %) était inférieur de 5 points à celui des détenteurs d'un CAP-BEP. Aujourd'hui, posséder un baccalauréat technique ou général a un impact positif l'année de la création. Cet avantage s'estompe ensuite, et ce sont les diplômés du supérieur qui réussissent le mieux.

73 % des moins de 30 ans, titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, ont toujours une activité pérenne, soit 9 points de plus que les titulaires d'un CAP-BEP de la même tranche d'âge. À l'inverse, pour les plus de 50 ans, la possession d'un diplôme n'est pas un élément explicatif de la réussite.

L'accompagnement du projet est un gage de réussite

Au-delà de l'importance du profil personnel du créateur, l'accompagnement par un professionnel ou un proche favorise la longévité de la nouvelle entreprise. Pourtant, 48 % des entrepreneurs réalisent seuls leur projet.

Un appui professionnel apporte, au démarrage du projet, toute l'expérience et l'expertise du spécialiste dans le montage du

Un taux de survie à trois ans équivalent à celui de la moyenne nationale

Une entreprise est particulièrement fragile lors des trois premières années qui suivent sa création. Les entreprises régionales créées au premier semestre 2002 n'ont pas échappé à cette règle : 12,5 % n'ont pas passé l'écueil de la première année (l'un des plus forts taux métropolitains). Toutefois, les entreprises de la génération 2002 paraissent de constitution plus robuste et passent plutôt mieux le cap des trois ans de survie que leurs aînées : 69 % ont franchi ce seuil contre 64 % des entreprises de la génération 1994.

Néanmoins, la hausse du taux de survie régional à trois ans, observée entre la génération 2002 et celle de 1994, est plus faible (+ 5 points) que celle enregistrée à l'échelon métropolitain (+ 10 points). Désormais le taux de survie de la région est équivalent à celui de la métropole. Il classe la région au 13^e rang, loin derrière la Bretagne (74 %) ou les Pays de la Loire (73 %).

En termes de survie, reprendre une entreprise existante est préférable à la créer de toutes pièces : plus de 75 % des reprises passent le cap de la troisième année, contre 66 % pour les créations pures.

Taux de survie des entreprises créées au premier semestre 2002, en région Centre, selon l'origine de la création

	Centre			Métropole		
	Créations pures	Reprises	Ensemble	Créations pures	Reprises	Ensemble
1 an	85	94	88	87	94	88
2 ans	76	87	79	76	86	79
3 ans	66	77	69	66	77	68

Source : Insee, Enquête Siné génération 2002, interrogations 2002, 2005

Éléments de profil du créateur d'entreprise en région Centre*

	Créations pures	Reprises	Ensemble
Sexe			
homme	71	58	67
femme	29	42	33
Âge			
moins de 30 ans	22	18	20
30-50 ans	63	64	64
plus de 50 ans	15	18	16
Situation professionnelle antérieure			
en activité	51	67	55
chômeur	35	21	31
sans activité	14	12	14
Activité de l'entreprise			
industrie	7	10	8
construction	23	6	18
commerce	28	31	29
services	42	53	45
Diplôme			
CEP ⁽¹⁾	27	30	28
CAP/BEP	29	35	30
BAC	16	17	17
BAC+	28	18	25
Catégorie socioprofessionnelle ⁽²⁾			
cadres, professions intermédiaires	39	25	35
employés	34	49	38
ouvriers	27	26	27

* les nouvelles entreprises appartenant à des filiales ont été exclues du tableau

(1) certificat d'études primaires

(2) ne sont prises en compte que les entreprises dont le créateur s'est déclaré salarié avant la création

Source : Insee, Enquête Siné génération 2002, interrogation 2002

Ce comportement se vérifie dans chaque région. Les territoires où les créations pures sont proportionnellement les plus nombreuses (Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon) connaissent des taux de survie à trois ans moins élevés.

Très faible survie des entreprises dans le Loir-et-Cher

Dans la majorité des départements, les taux de survie à trois ans sont proches du taux régional.

Toutefois, le Cher se distingue par un taux supérieur de 4 points à celui de la région, et le Loir-et-Cher par un taux de survie (63 %) nettement inférieur à celui de la région.

Peu de créations dans l'industrie, mais des activités pérennes

Dans la région, on crée proportionnellement plus d'entreprises dans le secteur du commerce (30 %) qu'en métropole (28 %). Les nouvelles entreprises de ce secteur d'activité sont toutefois très vulnérables : 83 % passent le seuil de la première année, et seulement 63 % celui de la troisième.

Le secteur industriel offre des chances de survie plus élevées. 75 % des entreprises créées dans l'industrie passent le cap des trois années d'ancienneté, soit 4 points de plus qu'à l'échelon de la métropole.

En choisissant de créer une entreprise dans les services à la personne, les chances de survie à trois ans sont plus favorables (80 %).

dossier, les relations avec les clients ou les fournisseurs. L'implication de l'entourage, particulièrement celle du conjoint est très importante.

Les chances de succès, à trois ans, sont alors plus importantes (75 %) que lorsque la création se réalise sans l'appui de l'entourage ou d'un professionnel.

Effectuer une formation spécifique dans le cadre de la préparation du projet constitue

un atout supplémentaire pour la survie de l'entreprise. Un tiers des nouveaux entrepreneurs en ont bénéficié. Leur taux de survie à trois ans (74 %) est supérieur à la moyenne.

20 % des créateurs de la génération 2002 se sont lancés dans un projet en ayant bénéficié à la fois de l'aide de l'entourage proche ou d'un appui extérieur et d'une formation. La probabilité, pour ces derniers, de passer le cap de la première année est

particulièrement élevée (95 %), soit 8 points de plus que pour ceux partis seuls et sans formation.

Les chances de survie augmentent avec le capital initial...

L'importance du capital investi à l'origine du projet est également un élément décisif de la pérennité future de l'entreprise. Un

Taux de survie à trois ans des entreprises créées au premier semestre 2002, en région Centre

en %

	Créations pures	Reprises	Ensemble
en fonction de :			
l'origine de la création	66	77	69
l'âge du chef d'entreprise			
moins de 30 ans	64	77	67
50 ans ou plus	73	80	75
les moyens nécessaires pour démarrer le projet			
< 4 000 €	62	71	63
> 40 000 €	79	84	82
la situation professionnelle antérieure			
chômeurs	65	76	67
activité	72	80	75
l'activité initiale de l'entreprise			
commerce	57	78	64
industrie	68	80	75
le diplôme le plus élevé			
<= CEP ⁽¹⁾	64	70	66
> BAC	71	87	74
la catégorie socioprofessionnelle ⁽²⁾			
cadres et professions intermédiaires	73	87	76
ouvriers	73	78	75
l'activité et le métier exercé précédemment			
différente	67	74	69
identique	73	82	76
l'accompagnement au démarrage du projet			
seul	80	66	69
avec l'appui exclusif de l'entourage	77	74	75
le recours à des prêts bancaires pour démarrer le projet			
pas de prêts bancaires	70	66	67
prêt bancaire	82	74	77

(1) certificat d'études primaires

(2) ne sont prises en compte que les entreprises dont le créateur s'est déclaré salarié avant la création.

Source : Insee, Enquête Siné génération 2002, interrogations 2002, 2005

tiers des créateurs démarrent leur projet avec un investissement inférieur à 4 000 euros ; 20 % avec plus de 40 000 euros.

Plus l'investissement initial est conséquent, meilleures sont les chances de survie, et ceci dès la première année. 98 % des entreprises créées avec plus de 40 000 euros passent la première année, soit 15 points de plus que celles ayant un apport inférieur à 4 000 euros. Cet avantage des entreprises créées avec un capital important sur les autres passe à presque 20 points au bout de trois ans.

Lorsqu'une ou plusieurs entreprises participent au capital de la nouvelle entreprise créée, celle-ci a beaucoup plus de chance (78 %) de passer le cap des trois ans car elle dispose dès le départ d'apuis financiers et d'effectifs plus importants.

...et l'octroi d'un prêt bancaire

La moitié des nouvelles entreprises régionales ont recours à un ou plusieurs prêts bancaires. C'est beaucoup plus qu'en métropole (41 %). Obtenir un prêt contribue à sécuriser le projet sur le plan financier. Une étude de marché est souvent réalisée et le projet plus finement préparé s'avère plus viable. 95 % des entreprises

régionales ayant eu recours à un prêt bancaire passent le terme de la première année et 77 % exercent toujours leur activité trois ans plus tard.

Le choix de la catégorie juridique a une influence notable sur le devenir de l'entre-

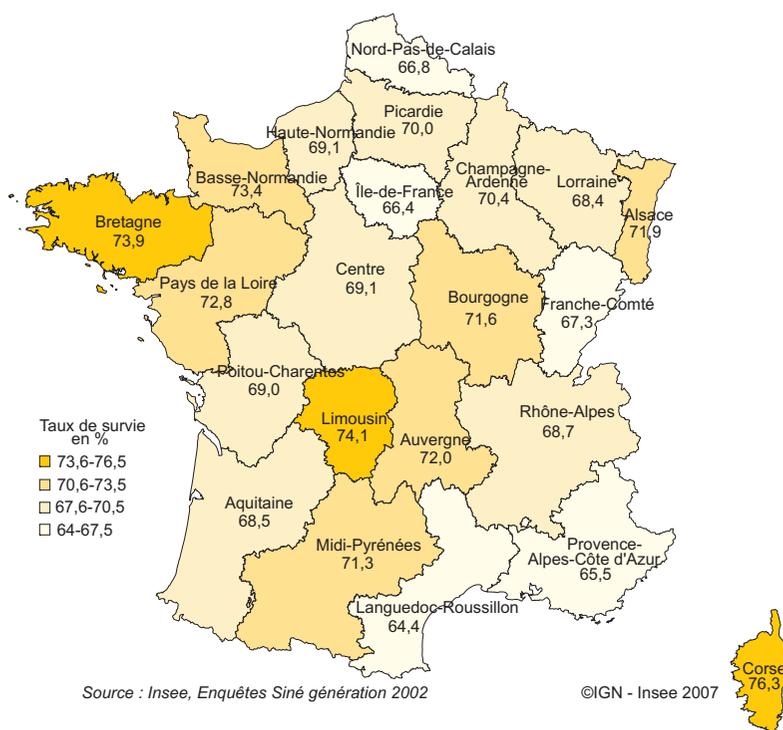
prise. Jusqu'à la Loi pour l'initiative économique du 1^{er} août 2003, un capital minimum de 7 500 euros était exigé pour les entrepreneurs adoptant la forme de société. Il constituait une garantie supplémentaire pour la survie. Les sociétés affichent un taux élevé de réussite à trois ans (77 %). Au contraire, pour l'entreprise individuelle, qui peut être créée sans apport initial, le risque d'être fragilisé dès le premier incident est important. Le taux de survie des créateurs ayant choisi un statut de personne physique est inférieur de 13 points à celui des personnes morales. Cependant, deux créations sur trois sont en nom propre.

La perception d'aides financières ou d'exonérations publiques constitue un atout pour les demandeurs d'emploi

Un peu plus du quart des nouvelles entreprises ont obtenu, au lancement du projet, une aide financière ou une exonération publique. Ces aides ou exonérations, principalement destinées aux demandeurs d'emploi, constituent dès la première année, un atout non négligeable : 93 % d'entre eux franchissent ce seuil, soit 4 points de plus que ceux n'ayant bénéficié d'aucune aide publique.

Pour les entrepreneurs ayant un emploi avant le démarrage du projet, la perception d'une aide ou d'une exonération n'a pas d'incidence significative quant à la survie de l'entreprise. ■

Taux de survie à trois ans



Méthodologie

En 2005, l'Insee a interrogé les entreprises créées au premier semestre 2002. Cette enquête permet de compléter l'analyse des conditions de la création en étudiant les paramètres pouvant influencer sur le devenir à trois ans.

L'interaction des différents facteurs sur la durée de vie des entreprises rend difficile la mesure de l'influence de chacun d'entre eux. Une approche permettant de raisonner toutes choses égales par ailleurs a donc été mise en œuvre à l'aide d'un modèle de régression (LOGIT). L'intérêt de ce modèle est de mesurer l'effet de chaque variable sur la survie en contrôlant celui des autres variables.

Certains facteurs paraissent présenter un impact positif sur la survie de l'entreprise (âge, diplôme) ; d'autres se révèlent au contraire avoir peu d'incidence quant à leur pérennité (sexe, emploi de salarié, possession d'un site internet).

Le secteur économique n'est pas en soi, un élément déterminant de la pérennité à long terme. Toutefois, il a une incidence forte sur le taux de survie à un an, notamment pour les créations pures ou « ex nihilo » dans le commerce. Le risque d'échec au démarrage est en effet élevé, 22 % des entreprises commerciales ne passent pas le cap de la première année, soit 12 points de moins que l'ensemble des autres secteurs.

La première année reste d'ailleurs souvent difficile pour les nouveaux entrepreneurs, 13 % d'entre eux ne franchissent pas ce seuil dans la région.

Pour comprendre ces résultats

Enquête SINE : le dispositif SINE (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises) est un système permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises. L'ossature de ce système repose sur trois enquêtes successives par voie postale, réalisées l'année de la création, puis trois ans et cinq ans plus tard. Seules les créations pures et les créations par reprise sont concernées par cette enquête ; les créations par réactivation en sont exclues.

Ce dispositif permet d'analyser les conditions de développement, les problèmes rencontrés par les jeunes entreprises lors des cinq premières années de leur existence et les effets sur l'emploi des créations d'entreprises.

En région Centre cette enquête bénéficie d'une extension qui a permis d'interroger la totalité des entreprises (2 640) créées ou reprises au cours du premier semestre 2002. Cette extension est financée grâce à un partenariat avec le Conseil régional du Centre, la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat, les Chambres de commerce et d'industrie du Loiret et du Loir-et-Cher ainsi que l'Observatoire économique de Touraine.

Cette étude s'appuie sur les résultats des deux premières interrogations réalisées en septembre 2002 et septembre 2005. Les entreprises enquêtées exercent une activité économique marchande dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (champ I.C.S.), à l'exclusion des activités financières et de l'agriculture.

Le taux de survie à n année(s) d'une génération d'entreprises est la proportion d'entreprises encore vivantes après n année(s). Par exemple, le taux de survie à trois ans des entreprises créées ou reprises au cours du premier semestre 2002 est égal au rapport : nombre d'entreprises ayant atteint ou dépassé leur troisième anniversaire/total des créations d'entreprises du 1^{er} semestre 2002. Sont considérées comme mortes les entreprises qui ont soit définitivement fermé leur porte, soit fait l'objet d'une reprise. La cessation de l'entreprise ne signifie donc pas systématiquement l'arrêt de son activité économique.

Pour en savoir plus

Publications nationales présentes sur le site internet www.insee.fr

« Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2005 : la génération 2002 trois ans après », *Insee Résultats Économie*, n° 30, juin 2007.

« Nouvelles entreprises, cinq ans après : l'expérience du créateur prime sur le diplôme », *Insee Première*, n° 1064, janvier 2006.

Les publications de l'Insee Centre disponibles sur le site internet : www.insee.fr/centre, rubrique « publications ».

« Créations d'entreprises : la hausse se poursuit » - *Bilan économique et social de la région Centre, dossiers de l'Insee Centre*, n°10, juin 2007.

« La création d'entreprise en région Centre : des petits projets solitaires peu aidés », *Insee Centre Info*, n° 123, mai 2004.

« Création d'entreprise », *Indicateurs économiques du Centre*, n° 30, septembre 2000.

À paraître : « créations et créateurs d'entreprises en région Centre - Enquête de 2005 : la génération 2002 trois ans après », *dossier*, février 2008.